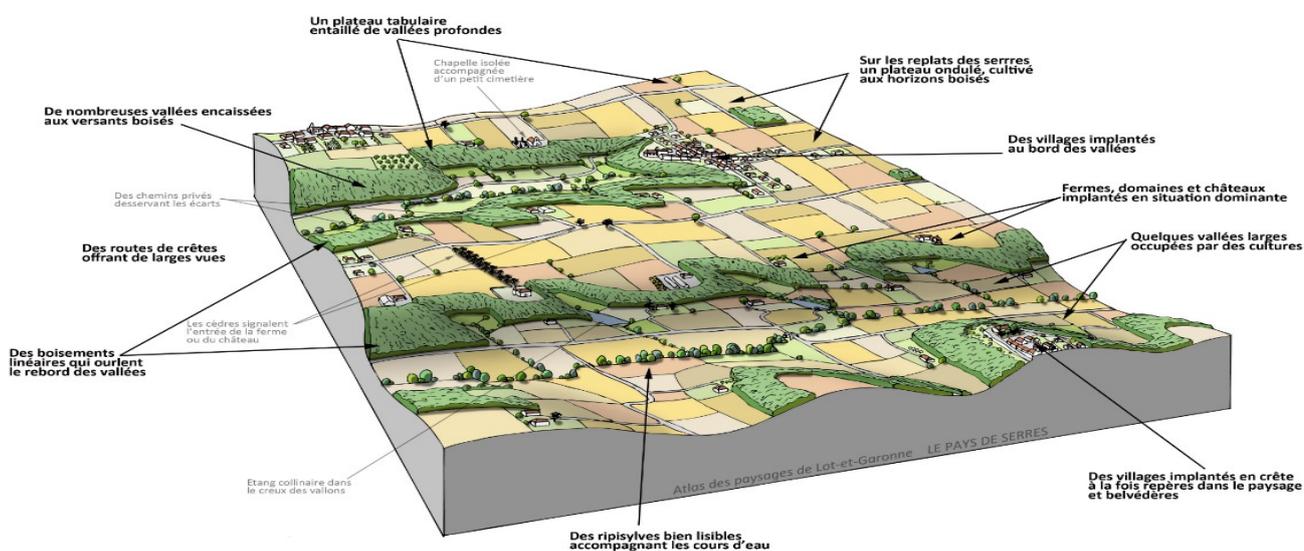
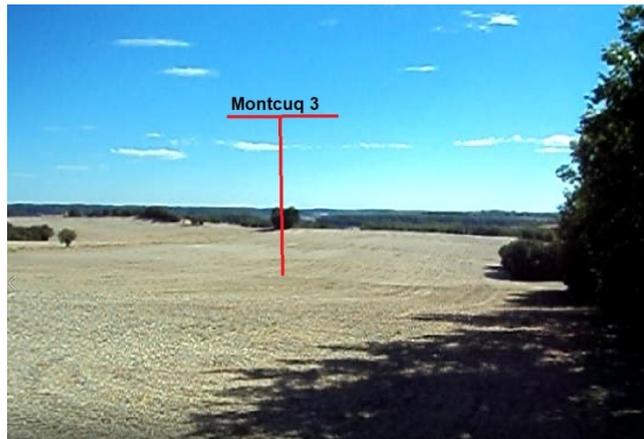
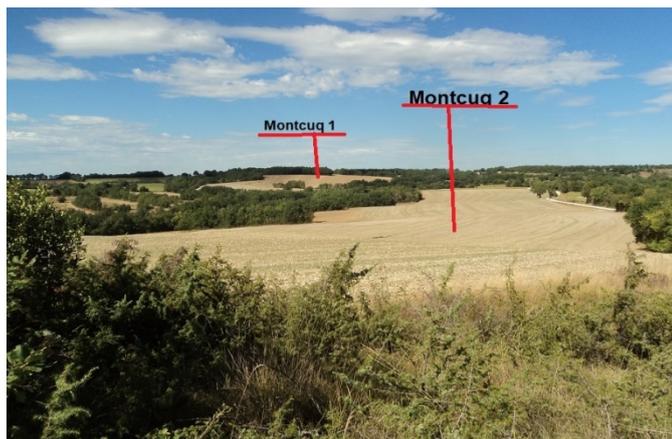


Impact paysager du projet photovoltaïque de Montcuq



Pays de Serres bloc-diagramme paysager

Les 66 hectares de terres agricoles des trois sites, sur lesquelles vont se déployer 110.988 panneaux solaires, si le projet se réalise, sont une partie intégrale du paysage du Quercy Blanc.

Pour bien comprendre l'importance de l'impact sur un paysage d'un projet photovoltaïque, il est nécessaire d'analyser la totalité de l'entité paysagère.

C'est quoi un paysage ?

C'est une entité territoriale qui se caractérise par une conjonction de facteurs communs reconnaissables dans l'espace : une structure géologique homogène, des circonstances climatologiques similaires, une occupation végétale en fonction des variations des sols et du relief, des développements spécifiques par l'activité agricole et urbaine, des sites historiques et une unité architecturale.

Tous ces éléments ensemble constituent un cadre de vie identifiable dans lequel l'homme s'est installé. Le paysage est l'environnement dans lequel l'homme habite, travaille, circule, voyage... bref, l'environnement de la vie.

Dans ce contexte, le paysage peut être éprouvé par les occupants comme un sentiment de bien-être, d'équilibre et de bonheur, à un moment donné ou dans la durée. C'est à partir de cette relation entre l'homme et le paysage que l'on peut déterminer la valeur du paysage et la qualité de vie qu'il procure à ceux qui y habitent à l'heure actuelle et qui y habiteront dans le futur.

Une telle analyse démontre que le paysage du Quercy Blanc est un cadre de vie de haut niveau, peut-être peu spectaculaire du point de vue des émotions visuelles mais de grande valeur environnementale par sa structure géologique variée et son exploitation du sol diversifiée à l'échelle humaine.

Le projet photovoltaïque de Montcuq se situe dans le Pays des Serres, formé par un plateau calcaire découpé en lanières (les serres) par plusieurs rivières: la Tancanne, la Petite Séoune, et la Séoune qui forment des vallées orientées nord-est/sud-ouest.

A leur tour ces serres sont entrecoupées par des vallons secondaires perpendiculaires aux vallées, souvent appelées « combes ». Ces trois composants, serres, vallées et combes, créent, avec leur diversité, une unité de paysage d'un intérêt de haut niveau.

Les serres avec leurs sols calcaires blancs sont exploitées par une agriculture variée (cultures de céréales, tournesols, colza, fourrages). Sur les parties sèches se trouvent des taillis, qui atteignent à peine une hauteur de 20 m, De nombreux hameaux et villages, connus pour leur site exceptionnel, se sont développés en lisière des plateaux. C'est le cas de La Longagne, St. Félix et Lebreil.

Dans les deux vallées qui longent le plateau on trouve des sols alluviaux profonds, les cultures sont plus diversifiées. Les ruisseaux sont accompagnés d'une végétation d'aulnes et de saules et des peupliers d'Italie, souvent plantés le long des ruisseaux, donnent un accent particulier aux vallons grâce à leur port vertical et monumental.

Les versants entre le fond des vallées et les coteaux boisés sont exploités en terre agricole. Les combes qui relient les vallées au plateau abritent des prés et des pâturages. Les versants sont couverts de taillis de chênes.

Conséquences paysagères

Les terres agricoles, sur lesquelles sont projetées les trois sites du projet photovoltaïque, sont des champs de grand format sur le plateau entre le site de l'église de St-Félix et le village de Lebreil et se caractérisent par leurs position dominante. Le caractère industriel du projet photovoltaïque, introduit dans le paysage, est un élément qui n'a pas de place dans cette entité de grande valeur.

Il est certain que le projet « Montcuq » est le début d'une invasion de projets photovoltaïques. Des études sont entamées simultanément par des promoteurs/développeurs sur plusieurs sites dans le Quercy Blancs. Malheureusement l'instruction ce fait projet par projet et par des préfectures différentes sans prendre en compte l'impact total sur l'environnement. L'impact de cette évolution anarchique est un danger majeur pour les paysages en général et spécialement pour le Quercy Blanc

Synthèse :

- **le paysage du Quercy Blanc est un cadre de vie de haut niveau pour ceux qui y habitent à l'heure actuelle et qui y habiteront dans le futur ;**
- **l'agriculture est un élément majeur de la composition du paysage quercynois ;**
- **les champs visés par le projet caractérisent le plateau central par leur grande surface;**
- **le caractère industriel d'un projet photovoltaïque n'est pas compatible avec un paysage pastoral ;**
- **le projet domine visuellement le plateau entre La Lomagne et Lebreil ;**
- **la qualité paysagère du Quercy Blanc est la base économique du tourisme et de sa valeur résidentielle.**
- **l'agriculture à échelle humaine est une partie intégrale de ce paysage dans lequel il n'y a pas de place pour une activité industrielle sous le camouflage de l'« Agrivoltaïsme »**

André De Baere
Architecte paysagiste
Fontilles Couloussac
82150 Montaignu de Quercy